Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION *sur le* LAC

OCTOBRE 2013

Collecte de sang de la mairesse ....p. 5

Élections municipales 2013 ....p. 7-8

Prudence le soir de l'Halloween ....p. 23

Construction prochaine d'un aréna et d'une piscine à Sainte-Marthe-sur-le-Lac .... p. 6

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

MESSAGE DE
LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le site Internet de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'est refait une beauté! En effet, vous y trouverez plus facilement toutes les informations pertinentes sur la vie municipale et communautaire, à l'adresse www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. En outre, il a été modifié afin de pouvoir s'adapter à tous les types d'appareils, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'une tablette électronique ou d'un téléphone intelligent.

J'aimerais profiter de cet espace pour vous inviter à participer à la collecte annuelle de sang, le vendredi 8 novembre prochain au centre commercial Les Promenades Deux-Montagnes. Soyez généreux, car votre don de sang pourrait sauver une vie!

Enfin, j'attire votre attention sur un reportage spécial concernant la viabilité hivernale dans cette édition de Vision sur le Lac. Il s'agit d'un concept mis de l'avant par le ministère des Transports du Québec touchant les actions déployées pour lutter contre ou s'adapter à la dégradation des conditions de circulation. Bien que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ait des responsabilités en matière de déneigement et d'épandage de matières pour améliorer l'adhérence des véhicules en hiver, cette nouvelle vision repose aussi sur la responsabilisation de tous les usagers de la route.

D'ici aux premières précipitations de neige, je vous souhaite un agréable automne et vous rappelle qu'il est primordial de respecter la signalisation routière, notamment en zones scolaires.

La mairesse,

Me Sonia Paulus

DÉJEUNER DE
LA MAIRESSE

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent discuter avec Me Sonia Paulus d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, sont cordialement invités à participer au Déjeuner de la mairesse, qui se tient le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville.

Exceptionnellement, puisque nous sommes en période électorale, le prochain *Déjeuner de la mairesse* est reporté à une date ultérieure.

VOTRE CONSEIL

Me Sonia Paulus

Mairesse 450 472-7310, poste 144
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

MRC de Deux-Montagnes
Conférence régionale des élus des Laurentides
Comité d'action et de protection de la sablière
Office municipal d'habitation
Responsable de *Vision sur le Lac*

François Robillard

District 1 450 472-7310, poste 251
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme
Services communautaires
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies

Jean-Guy Lajeunesse

District 2 450 472-7310, poste 252
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Centre local de développement
Centre de tri Tricentris
Comité de la famille
Comité des travaux publics

Yves Legault

District 3 450 472-7310, poste 253
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office municipal d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

André Bessette

District 4 450 472-7310, poste 254
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité des travaux publics
Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe

District 5 450 472-7310, poste 255
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la sablière
Services communautaires
Pavillon de la jeunesse
Comité de la famille

François Racine

District 6 450 472-7310, poste 256
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la jeunesse
Comité de la sécurité publique

QUESTION : POURQUOI AVOIR OPTÉ POUR DES PUITS?

RÉPONSE :

- Tout d'abord, pour une question de coûts. Le projet de puits était éligible à des subventions gouvernementales de l'ordre de 65 % de l'investissement. Alors qu'investir sur un territoire voisin n'est éligible à aucune subvention.
- Le coût de fonctionnement des puits représente une dépense annuelle de 200 000 $ alors que la quote-part de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour faire fonctionner l'usine de filtration dans la ville voisine, est d'un demi-million de dollars par année.
- À cette dépense d'un demi-million doivent s'ajouter les coûts d'approvisionnement sur notre territoire.
- L'eau provenant des puits est filtrée naturellement par le sable alors que l'eau provenant d'une usine de filtration est traitée chimiquement.
- Cette nouvelle source d'approvisionnement a éliminé les importants problèmes de pression de l'eau sur l'ensemble du territoire, notamment en été.

QUESTION : LA QUALITÉ DE CETTE EAU EST-ELLE SÛRE?

RÉPONSE :

- C'est une eau de même qualité que les eaux de source embouteillées. L'eau de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a, à peu de chose près, la même teneur en calcaire que les eaux de source en vente sur le marché.
- L'eau distribuée à Sainte-Marthe-sur-le-Lac remplit tous les critères et normes gouvernementales. Des échantillons sont prélevés à différents endroits sur le territoire, et ce, à raison d'un minimum de 4 fois par semaine.
- Advenant que les échantillons ne respectent pas les normes, une interdiction de distribution sur le territoire serait immédiatement émise par le gouvernement.
- Soyez assurés que les normes sont rigoureusement respectées puisqu'une firme spécialisée suit sur une base quotidienne soit, 7 jours par semaine 24 heures par jour les opérations de notre système d'approvisionnement.
- Une des plus grandes sommités du Québec, soit la Chaire de l'eau de l'Université de Montréal, accompagne la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis le début du projet.
- S'il y avait un problème de contamination au lac des Deux Montagnes ou une baisse importante du niveau de l'eau du lac, nous n'en serions pas touchés parce qu'il s'agit de vennes souterraines qui alimentent nos puits. Rappelons que la majorité des citoyens du Québec, par exemple les gens des villes de Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Césaire et Lachute sont approvisionnés, comme ceux de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, par des eaux souterraines.

QUESTION : QU'EN EST-IL DES INCONVÉNIENTS?

RÉPONSE :

- La vaisselle sortant du lave-vaisselle présente des taches, plutôt que d'utiliser votre détergent habituel pour le lave-vaisselle, opter pour un produit comme Lemi Shine http://www.lemishine.com ou un autre produit pour l'eau dure.
- Votre batterie de cuisine a des petites taches de calcaire, nous vous proposons une méthode simple et écologique pour détartrer vos casseroles ou vos bouilloires. Versez dans votre casserole à détartrer quelques cuillères à soupe de vinaigre blanc, laissez agir seulement quelques minutes, si elle n'est pas trop entartrée, sinon laissez agir plus longtemps.
- Ce sont des inconvénients qui ont commencé à se résorber et qui vont s'estomper avec le temps, exactement comme l'ont vécu les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac au début de la mise en service de leurs puits d'eau. Les citoyens qui vivent ces inconvénients peuvent s'adresser au Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire au 450 623-5798.

TABLEAU COMPARATIF SUR L'EAU POTABLE

	Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Ville de Montréal	Eau embouteillée Évian	Eau embouteillée Vichy	Eau embouteillée Sélection	Eau embouteillée gazéifiée San Pellegrino
Sels dissous totaux (milligramme par litre)	472	178	309	3 325	-	1 109
pH (acidité)	7,6	7,5	7,2	6,8	-	7,7
Dureté totale (mg $CaCO_3$/L)	195	118	208	-	-	678
Calcium (milligramme par litre)	50	33	80	103	100	208
Chlorures (milligramme par litre)	90	25	7	235	100	74
Magnésium (milligramme par litre)	17	8	24	10	35	56
Sodium (milligramme par litre)	58	13	7	1 172	50	44
Sulfates (milligramme par litre)	42	25	13	138	61	549

Recommandations de Santé Canada (2008)

Dureté totale (mg $CaCO_3$/L)	500 mg/L ou moins
Sels dissous totaux (Milligramme par litre)	Faiblement minéralisée – Moins de 1 000 mg/L
pH (acidité)	Entre 6,5 et 8,5
Calcium (milligramme par litre)	Aucune recommandation requise – Il n'y a pas de preuve que le calcium dans l'eau potable ait des effets nocifs; le calcium contribue à la dureté de l'eau
Chlorures (milligramme par litre)	Aucune recommandation requise – Il n'y a pas de preuve que le magnésium dans l'eau potable ait des effets nocifs
Sodium (milligramme par litre)	200 mg/L ou moins[1]
Sulfates (milligramme par litre)	500 mg/L ou moins[1]

[1]Objectif de qualité ou qui peut être perçu par les organes sensoriels

Collecte de sang

Les membres du conseil vous invitent à se joindre à eux et à faire un don de vie lors de sa collecte annuelle de sang.

Cet évènement aura lieu le vendredi 8 novembre prochain, de 13 h à 19 h 30 au centre commercial Les Promenades Deux-Montagnes. Héma-Québec sera sur place pour vous accueillir et s'assurer que tout se déroule à merveille.

Nous vous rappelons qu'une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes au Québec. Or, le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens qui, comme vous, se soucient de partager ce don inestimable qu'est la santé. Malheureusement, seulement 3 % des Québécois admissibles font un don de sang.

Répondez à l'appel en grand nombre. Contribuez à sauver des vies le vendredi 8 novembre 2013, à compter de 13 h au centre commercial *Les Promenades Deux-Montagnes*.

Nos actualités

Un nouvel aréna et une nouvelle piscine intérieure

La mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus, se réjouit de la construction prochaine d'un nouvel aréna et d'une nouvelle piscine intérieure sur son territoire.

Rappelons que, dans le cadre de son dîner conférence annuel devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac en avril dernier, la mairesse avait annoncé en exclusivité la réalisation d'un projet majeur au centre-ville.

Ainsi, après plusieurs études du site, à l'angle du chemin d'Oka et du boulevard des Promenades, Gestion Benoît Dumoulin amorcera en 2014 la construction de ce complexe sportif où seront jumelés l'aréna et la piscine. De plus, des immeubles résidentiels de type multifamilial seront érigés sur le site.

Comme ces projets seront situés dans un périmètre où l'on retrouve le parc Félix-Leclerc, l'hôtel de ville, la bibliothèque municipale, la piste cyclable *La Vagabonde* et le garage municipal, ces nouvelles infrastructures sportives et récréatives viennent consolider le pôle civique de la Ville.

De plus, elles viendront bonifier de manière significative l'offre d'activités aux familles et aux aînés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Subvention pour l'achat de couches réutilisables

Les familles marthelacquoises qui utilisent des couches réutilisables peuvent bénéficier d'une aide financière. Ainsi, sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus avant taxes, les familles qui désirent participer à ce programme recevront un remboursement de 150 $.

Notez que s'applique une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année. Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins, résidant en permanence à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour obtenir votre remboursement, il suffit de remplir le formulaire que vous pouvez télécharger en vous rendant sous l'onglet « Services aux citoyens » du site Internet de la Ville : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca , et de vous présenter à l'hôtel de ville avec les documents demandés.

Les bureaux municipaux et la bibliothèque municipale seront fermés le lundi 14 octobre, à l'occasion de l'Action de grâce. Pour toute urgence durant ce congé, communiquez avec la Sécurité publique, au 450 473-4686.

Nouveau module de jeux pour les tout-petits au parc de l'Érablière

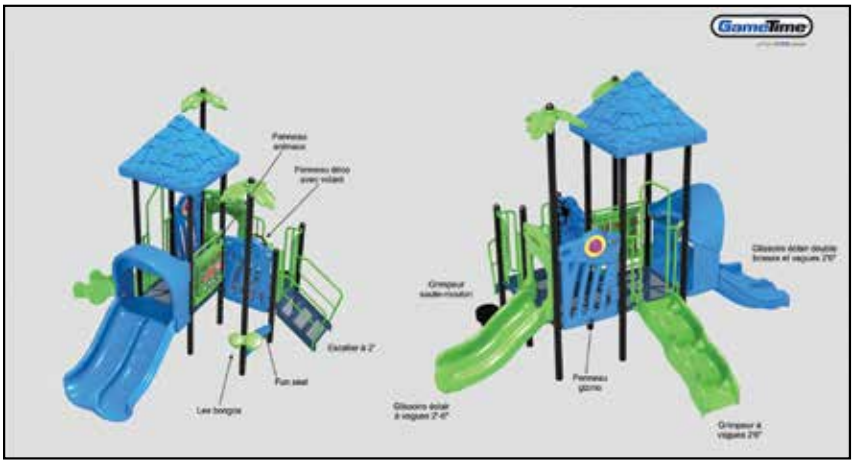

Dès la fin octobre, les enfants de 2 à 5 ans pourront s'amuser dans le tout nouveau module de jeux qui sera installé au parc de l'Érablière. Les tout-petits auront beaucoup de plaisir à utiliser la glissade simple, la glissade double, les divers éléments pour grimper et les panneaux de jeu avec animaux et volant de voiture.

Ce module complète donc à merveille ce parc qui comprend déjà des balançoires, un jeu de bascule et une table à pique-nique. Les enfants de 5 à 12 ans peuvent s'amuser dans les modules de jeux du parc de l'école des Lucioles, situé à quelques pas du parc de l'Érablière. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage les familles à utiliser les jeux installés dans les différents parcs. En effet, il est important de permettre aux jeunes de bouger et de socialiser entre eux et les parcs sont des endroits idéals pour le faire.

Le parc de l'Érablière est situé au 320, rue de la Sève, tout près de l'école des Lucioles.

Élections municipales 2013

Exercez votre droit de vote le dimanche 3 novembre 2013

AVEZ-VOUS LE DROIT DE VOTER ?

Pour voter, vous devez avoir la qualité d'électeur, soit être âgé de 18 ans ou plus le jour du scrutin et remplir les conditions suivantes au 1er septembre 2013 :

- être inscrit sur la liste électorale;
- avoir la citoyenneté canadienne;
- être domicilié dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois;
- ne pas être sous curatelle.

IMPORTANT !

Pour voter, vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- votre carte d'assurance maladie;
- votre permis de conduire;
- votre passeport canadien;
- votre certificat de statut d'Indien;
- votre carte d'identité des Forces canadiennes.

L'électeur qui n'est pas en possession de l'un de ces documents sera dirigé vers la table de vérification de l'identité des électeurs.

OÙ ET QUAND ALLER VOTER

La tenue du scrutin aura lieu le 3 novembre 2013, de 10 h à 20 h. Pour connaître le lieu de votre bureau de vote, consultez l'onglet Élections sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou communiquez avec nous au 450 472-7310, poste 200.

Vous pourrez également voter par anticipation le dimanche 27 octobre 2013, entre 12 h et 20 h, au centre communautaire, situé au 99, rue de la Mairie. Veuillez noter que le temps d'attente risque d'être plus long que la journée du scrutin du 3 novembre 2013 puisqu'il y aura moins de bureaux de vote lors de la journée du vote par anticipation.

LES DATES IMPORTANTES À RETENIR

Voici un aperçu de quelques dates importantes concernant les élections du 3 novembre 2013 :

20 septembre 2013 au
4 octobre 2013, 16 h 30
Période de dépôt des déclarations de candidature

15 octobre 2013, 19 h à 22 h
Commission de révision

16 octobre 2013, 10 h à 17 h 30
Commission de révision

27 octobre 2013, 12 h à 20 h
Vote par anticipation

3 novembre 2013 ,10 h à 20 h
Jour du scrutin

PERSONNEL ÉLECTORAL

Vous désirez vous joindre au personnel électoral? Complétez le formulaire de demande d'emploi sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet Élections, ou à la page 8 de ce bulletin, et retournez-le par télécopieur au 450 472-4283, par la poste à :
Hôtel de Ville, 3000 chemin d'Oka,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0,
ou par courriel à :
elections@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Élections municipales 2013

Demande d'emploi – Élections municipales – Scrutin du 3 novembre 2013

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : Résidence : (_____) _____ Travail : (_____) _____

Date de naissance : _____ N.A.S. : _____

EXPÉRIENCE PERTINENTE À UNE ÉLECTION

Année	Poste / fonction occupé	au : Municipal	Provincial	Fédéral
_____	_____	☐	☐	☐
_____	_____	☐	☐	☐
_____	_____	☐	☐	☐
_____	_____	☐	☐	☐
_____	_____	☐	☐	☐

EMPLOI DÉSIRÉ

	27 octobre 2013	**3 novembre 2013**
Scrutateur	☐	☐
Secrétaire	☐	☐
Préposé à l'accueil	☐	☐
Table de vérification	☐	☐
Responsable de salle	☐	☐
Préposé au maintien de l'ordre / aux listes	☐	☐

RÉFÉRENCE

Avez-vous déjà travaillé pour la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à un poste autre que dans le cadre d'une élection?

oui _____ non _____

Si oui : année _____ poste occupé : _____

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques et comprends qu'une fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature ou mon renvoi, le cas échéant :

Signature : _____ Date : _____

Loisirs et vie communautaire

Formations gratuites de RCR et de premiers soins

Pour la 5e année consécutive, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre à la population une formation gratuite sur la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé. Pour une deuxième année, nous offrons aussi une formation en premiers soins. Animées par un instructeur qualifié, ces formations seront données le samedi 16 novembre prochain, au Pavillon Jeunesse Optimiste, au 3014, chemin d'Oka.

La formation de RCR et DEA a lieu de 8 h à 12 h 30, tandis que la formation de premiers soins a lieu de 13 h à 16 h 30. Pour cette dernière, vous devez être inscrit à la formation RCR et DEA ou avoir une carte de certification RCR/DEA valide.

Les citoyens qui veulent suivre ces formations ont jusqu'au 1er novembre, 12 h, pour s'inscrire. La carte du citoyen valide est requise au moment de l'inscription. Le nombre de places est limité et l'âge minimum pour participer est de 14 ans.

Pour renseignements et inscription, contactez-nous au 450 472-7310, poste 145.

Cours de gardiens avertis

Il reste encore quelques places de libres pour le cours de gardiens avertis qui se donnera le samedi 16 novembre, de 8 h 30 à 16 h 30, au Centre communautaire.

Ce cours est offert par la Croix-Rouge canadienne et présente les notions de base en matière de soins de l'enfant et les mesures de sécurité en gardiennage. Une attestation est remise à chaque participant.

Le coût de la formation est de 50 $. Si votre paiement est fait après le vendredi 1er novembre, des frais de 15 $ seront ajoutés.

Programme d'activités hivernales

Le Service des loisirs et de la vie communautaire et le Service des arts et de la culture préparent actuellement une programmation d'activités attrayantes et divertissantes pour la session d'hiver 2013. Ne manquez pas la programmation des activités de loisir dans le prochain numéro de *Vision sur le Lac*.

Fête de la famille : Une journée magique!

Le 11 août dernier s'est déroulée la Fête de la famille de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Plus de 4 000 résidents se sont rassemblés sur le terrain derrière l'école Horizon-du-Lac pour prendre part à cette grande fête.

Une foule d'activités et de divertissements avaient été prévus pour le plus grand bonheur des jeunes de tous les âges : mini-pédalos, circuit de voiturettes, labyrinthe d'activités, jeux gonflables, atelier de gymnastique et de cheerleading, funambulisme, mur d'escalade, bar à bulles et caravane rose pour la pose de vernis à ongles. Des mascottes et des personnages hauts en couleur ont également animé cette belle journée. Des représentants du Service de sécurité incendie ont remis des casques de pompier aux jeunes et leur ont fait visiter un camion incendie en leur expliquant en détail le fonctionnement de celui-ci, tout en prenant le temps de répondre à toutes leurs questions.

Les spectacles ont plu aux personnes de tous les âges. La journée a débuté par un spectacle d'Ari Cui Cui qui a fait chanter les tout-petits. Par la suite, les enfants n'en croyaient pas leurs yeux en voyant arriver sur scène les personnages de la célèbre émission Toc-Toc-Toc. Hannah Montana junior et ses danseurs se sont ensuite donnés avec une grande énergie et sur un rythme endiablé, pour le plus grand bonheur des enfants et des adolescents. La journée s'est terminée par le spectacle des Beach Bums qui a rappelé aux adultes les meilleurs succès du légendaire groupe Les Beach Boys.

La bibliothèque

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 19 au 26 octobre 2013, nous vous invitons à visiter la bibliothèque municipale dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques. Deux activités spéciales sont prévues lors de cette semaine :

Pour les jeunes de 6 à 14 ans
Tout au long de la semaine, ils pourront compléter un jeu-questionnaire amusant au sujet des personnages de livres et bandes dessinées. Un prix sera tiré au hasard parmi tous les questionnaires sans erreur!

Pour les adultes
Conférence et atelier d'écriture avec l'auteure Francine Hudon
Le mercredi 23 octobre à 19 h, au Centre communautaire

Cette auteure marthelacquoise présentera son livre *Il était une fois trois soleils*, le premier tome d'une trilogie de romans. Par la suite, les participants seront invités à explorer l'écriture à travers un atelier créatif. Une belle soirée à ne pas manquer pour célébrer la littérature, la lecture et l'écriture.

DONS DE LIVRES

Veuillez prendre note que le Service des arts et de la culture ne récupère plus les dons de livres usagés. Une vente de livres usagés est toutefois prévue lors de la Fête de la famille 2014. Surveillez les prochaines parutions du bulletin municipal pour de plus amples informations.

BÉBÉLITOUT

Activité qui aura lieu le jeudi 10 octobre à 10 h, à la bibliothèque municipale, s'adressant aux 12 à 24 mois, accompagnés d'un parent.

Cette activité, offerte en collaboration avec le Carrefour Péri-Naissance et familial, est une heure du conte spécialement adaptée pour les tout-petits. L'animatrice lira des contes de façon animée, puis proposera une activité de bricolage en lien avec le thème des histoires racontées. Le 10 octobre, le thème de l'automne et de l'Halloween sera proposé aux enfants.

Inscription : 450 974-7111, poste 101

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résident. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou de non-résident valide.

Seulement dix places sont disponibles, inscrivez-vous rapidement!

HEURES DU CONTE

Il est toujours possible d'inscrire les enfants de 3 à 8 ans aux heures du conte suivantes, d'une durée de deux heures :

Dimanche 27 octobre, 10 h : Halloween

Mercredi 30 octobre, 18 h 30 : Halloween

Mercredi 20 novembre, 18 h 30 : Les princes et les princesses

HEURE DU CONTE DE NOËL

Dimanche 15 décembre, 10 h : Noël
Mercredi 18 décembre, 18 h 30 : Noël

Pour les enfants de 3 à 8 ans.

Des histoires féériques sur le thème de Noël seront racontées aux enfants. Ceux-ci auront aussi la chance de réaliser un bricolage en lien avec les contes et ils pourront rapporter leur chef-d'œuvre à la maison afin de garder de beaux souvenirs de cette activité.

Inscription : 450 974-7111 poste 101

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résident. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou de non-résident valide.

CLUB DE LECTURE Pour les adultes

La saison d'automne du club de lecture est en cours. Une employée de la bibliothèque anime cette activité pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un bon café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps en vous inscrivant à la bibliothèque, 450 974-7111, poste 101.

Coût de l'activité : gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résident. Carte du citoyen ou de non-résident obligatoire.

NOUVEAUTÉS

Auteure : Louise Penny
Titre : Illusion de lumière
Série : Armand Gamache enquête
Éditions : Flammarion Québec

Résumé : « Une intrigue faussement charmante… Sous chaque éclat de discorde conjugale ou de jalousie professionnelle se trouve une vérité plus profonde sur la confiance trahie et la nécessité d'expier et de pardonner.

Quand il se réalise, le rêve d'une vie peut virer au cauchemar. Lors du vernissage de sa première exposition au Musée d'art contemporain de Montréal, un mauvais pressentiment hante Clara Morrow. De fait, le lendemain de la fête à Three Pines, une femme est trouvée la nuque brisée au milieu des fleurs de son jardin. Qui était cette invitée que personne ne reconnaît?

Peu à peu, le tableau du crime prend forme et l'inspecteur Armand Gamache apprend que dans le monde de l'art chaque sourire dissimule une moquerie, chaque gentillesse cache un cœur brisé. Dans cette affaire, la vérité est déformée par un jeu d'ombres et de lumière qui crée l'illusion. »

(Source : Flammarion Québec)

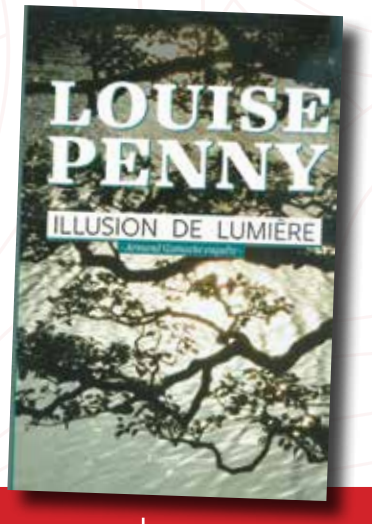

Auteure : Maryrose Wood
Titre : L'invité inaperçu
Série : Les enfants incorrigibles du Domaine Ashton
Éditions : AdA Jeunesse (pour les jeunes de 12 ans et plus)

Résumé : « On dit parfois des enfants très vilains qu'ils doivent avoir été élevés par des loups. C'était le cas des enfants incorrigibles. Depuis leur retour de Londres, les trois incorrigibles et leur courageuse gouvernante mademoiselle Pénélope, sont extrêmement occupés. Lorsque la mère de lord Fredrick revient le visiter après une longue absence, accompagnée de l'illustre amiral Faucet, des secrets effroyables tombent de l'arbre généalogique des Ashton.

Et lorsque la précieuse autruche de course de l'amiral se sauve dans la forêt, les incorrigibles doivent déployer toutes leurs habiletés pour la traquer. La chasse à l'autruche en fuite est commencée.

De retour dans la nature, les enfants oublieront-ils les livres et la poésie pour retrouver leurs comportements de loups qui hurlent à la lune? Et s'ils ne voulaient plus jamais retourner au Domaine Ashton? »

(Source : AdA Jeunesse)

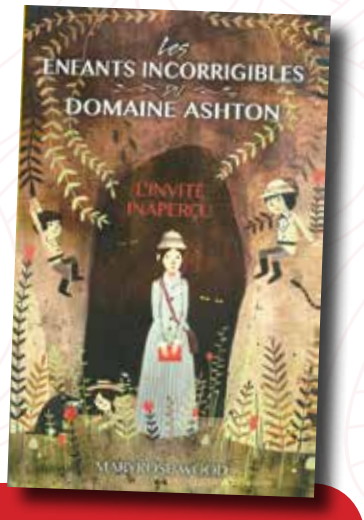

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h
Dimanche, de 13 h à 16 h

Lorsque la bibliothèque est fermée, et pour éviter tous frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

Organismes

DANSE EN CŒUR

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, que ce soit au niveau physique, mental ou social. Soyez les bienvenus à nos cours; des soirées et souper de fin session sont prévus.

Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actif et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Saison automnale

Nos cours sont déjà commencés depuis le 11 septembre 2013, au Centre communautaire, 99, rue de la Mairie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Les cours de niveau débutant sont offerts le matin tandis que ceux de niveau intermédiaire ont lieu l'après-midi et ce, pour une session de 12 cours. Les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac doivent présenter leur carte citoyen valide. Vous pouvez vous procurer cette carte au Centre communautaire et à la bibliothèque municipale.

Nos soirées

La prochaine soirée de danse sera la soirée Halloween! Cette dernière aura lieu le 2 novembre 2013, au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et un prix sera tiré parmi les participants qui se seront déguisés. Vous pourrez vous procurer votre billet sur place et la carte du citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Souper de Noël

Le souper de Noël aura lieu le 30 novembre 2013, au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. La carte du citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet, car les places sont limitées.

Tous les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe! Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 ou Colette Lecompte au 450 491-5774. Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca

FÊTE DES AÎNÉS

La Paroisse Sainte-Marie-du-Lac, avec la collaboration de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, invite les résidents qui auront 65 ans et plus en 2013 à participer gratuitement à un souper de Noël qui aura lieu le mercredi 4 décembre 2013 au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie.

Seuls les gens qui demeurent à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qui n'ont jamais assisté à cette soirée, organisée depuis 25 ans, devront s'inscrire en communiquant avec la responsable, Mme Claudette Johnson Pilon au 450 491-3759.

Les inscriptions se font immédiatement jusqu'au 13 novembre 2013. Merci de votre collaboration!

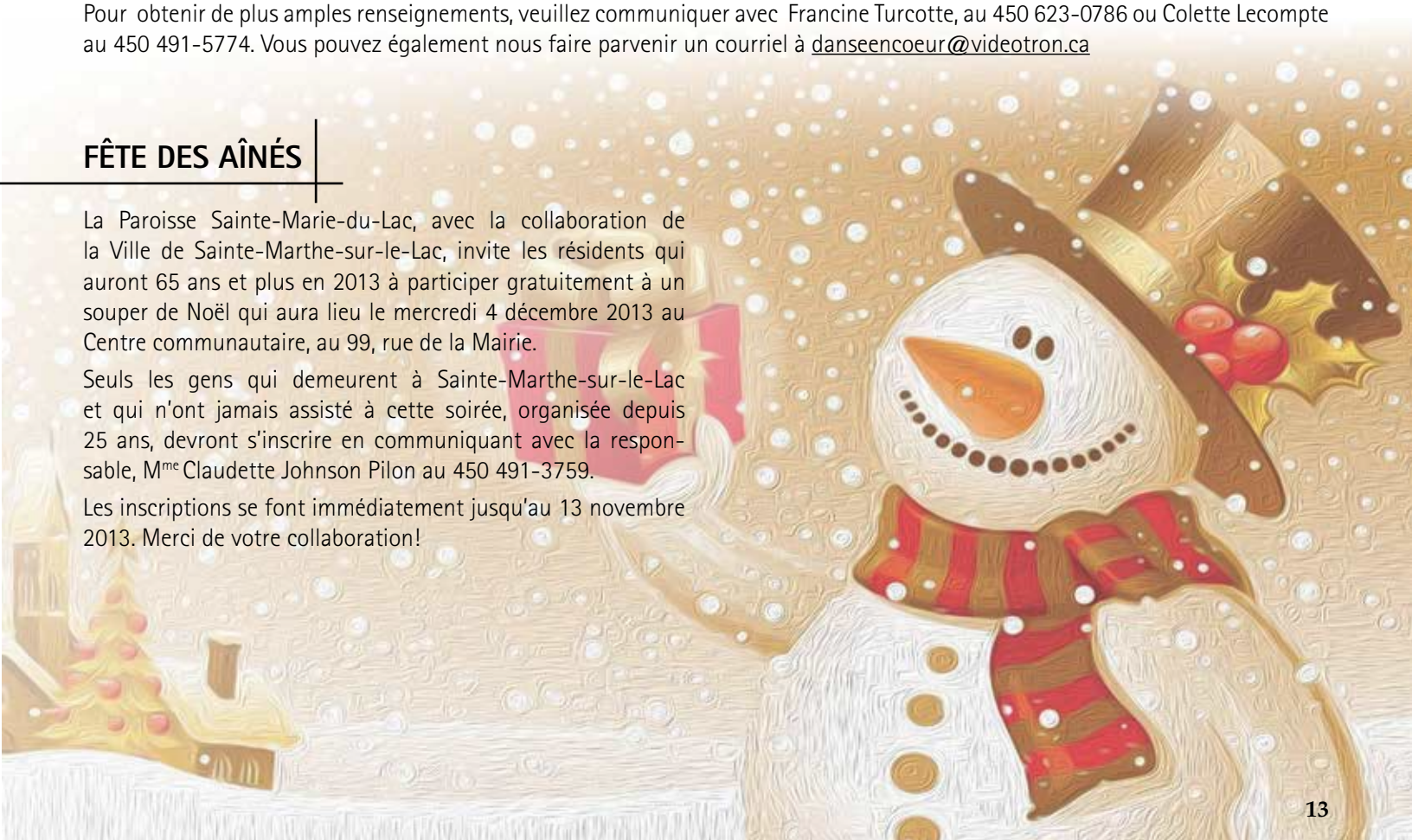

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a repris ses activités le 9 septembre dernier, au Centre communautaire. Une réunion mensuelle des membres a lieu le deuxième lundi de chaque mois et des ateliers d'artisanat se tiennent les deux derniers lundis du mois de 19 h à 21 h. Nous offrons des cours de base, intermédiaires et avancés de tricot à l'aiguille et au crochet, de tissage au métier ainsi que la confection de courtepointe. Également, notre atelier est ouvert pour des cafés rencontres les mardis en après-midi ainsi que le mercredi soir, où seront présentés, à l'occasion, des conférences et mini-ateliers. Par ailleurs, à quelques reprises durant l'année, nous exposons nos productions en donnant la possibilité aux visiteurs de les acheter lors de mini-expositions au Centre communautaire.

Comme par les années antérieures, nous poursuivons nos œuvres humanitaires en tricotant des bonnets de bébé pour les nouveau-nés de l'hôpital Saint-Eustache et des bas tubes pour les personnes atteintes de cancer. Nous amassons également des fonds pour OLO, des cartouches d'encre et de vieux téléphones cellulaires pour Mira.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles résidentes et aux nouvelles membres et pour obtenir plus d'informations, contactez Mesdames Diane Pagé au 450 598-1880 ou Claire Gagnon au 450 491-2850.

DANSE DE L'AMITIÉ

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le 9 septembre dernier. N'oubliez pas nos soirées de pratique, soit le 26 octobre et le 16 novembre, de 19 h 30 à 23 h.

À noter que les billets pour le souper et la soirée du samedi 7 décembre seront en vente au cours du mois de novembre.

Pour réserver, veuillez communiquer avec Diane au 450 491-0212. La date limite pour faire une réservation est le 2 décembre. Aucun billet ne sera vendu à la porte lors de la soirée de fin de session.

Toutes ces activités sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe au Centre communautaire 99, rue de la Mairie. Pour toute information, communiquez avec Jean-Claude au 450 473-8247 ou Louise au 450 623-0241.

CIT Laurentides

Votre carte OPUS avec photo expire-t-elle le 31 octobre prochain?

N'oubliez pas de la faire renouveler! Pour obtenir une nouvelle carte OPUS avec photo ou faire renouveler la vôtre, faites remplir le formulaire de demande par votre institution d'enseignement et présentez-vous au Complexe Aquatique de Saint-Eustache (230, boul. Arthur-Sauvé) avec le formulaire dûment complété et une pièce d'identité. Des frais de 15 $ s'appliquent. La photo sera prise sur place. Le formulaire est disponible sur notre site Internet.

La Passe-Atout, un atout pour nos aînés!

Les personnes de 65 ans et plus peuvent se déplacer sur l'ensemble du réseau du CIT Laurentides pour seulement 21,75 $ par mois! Pour vous procurer ce laissez-passer, vous devez avoir une carte OPUS avec photo afin de profiter du tarif réduit.

Renseignements et service à la clientèle : 450 430-7873, ou sur notre site Internet : www.citl.qc.ca

La Guignolée des Chevaliers de Colomb

À l'approche du temps des fêtes, nous sommes plus sensibles que jamais à la pauvreté et à la solitude. Les Chevaliers de Colomb et les bénévoles qui les appuient généreusement tiendront leur grande Guignolée le samedi 30 novembre prochain. À compter de 10 h, les équipes sillonneront les rues de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour amasser des denrées non périssables et des dons en argent. Soyez généreux!

Participez à la Guignolée – Bénévoles

Pour ceux et celles qui voudraient être bénévoles, veuillez appelez au 450 491-7453; laissez-nous votre nom et votre numéro de téléphone.

Nous vous rappellerons pour confirmer le tout et vous pourrez vous joindre à nous le matin du 30 novembre, dès 9 h, à la Maison du citoyen (anciennement le presbytère de l'église), point de départ de cette journée qui, espérons-le, sera fructueuse. Plus nous serons nombreux, plus notre collecte sera efficace.

Paniers de Noël – Demandes

Les personnes qui souhaitent se procurer un panier de Noël doivent s'inscrire les lundis et vendredis soirs entre le 15 octobre et le 22 novembre inclusivement, à la Maison du citoyen (anciennement le presbytère de l'église, au 3101, rue de l'Église). La carte du citoyen ou une preuve de résidence est obligatoire pour l'inscription.

Vous avez des questions? Laissez un message dans la boîte vocale du Conseil des Chevaliers de Colomb, au 450 491-7453. Un des membres vous rappellera.

DEUX PAROISSES – UNE ÉQUIPE PASTORALE

Depuis mai dernier, les paroisses Sainte-Marie-du-Lac (Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Pointe-Calumet) et Saint-François-d'Assise (Oka, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Benoît et Saint-Placide) ont le même pasteur, Martin Tremblay, et une seule et même équipe pastorale : Sr Nicole Poirier, responsable de la préparation au sacrement de la confirmation; Sr Lucie Germain, responsable de la préparation au pardon et à l'eucharistie (1ère des communions); Suzanne Marion, responsable de la préparation du baptême des petits enfants et enfants d'âge scolaire; Line Mallette, au catéchuménat et confirmation pour les adultes et Martine Perron à la coordination de la pastorale. Naturellement, chaque paroisse garde sa « couleur » et offre plusieurs autres activités pastorales.

Ainsi, si vous ou votre enfant avez à vivre une préparation sacramentelle,vous pourrez choisir le moment de l'année qui répond le mieux à votre besoin.

Il y aura préparation au sacrement de la Confirmation :

À l'automne 2013, à la paroisse Saint-François-d'Assise, contactez Sr Nicole Poirier au 450 473-7377 et au printemps 2014 à la paroisse Sainte-Marie-du-Lac. Visitez notre site www.maparoisse.info.

Il y aura préparation aux sacrements du Pardon et de l'Eucharistie (1ère des communions) :

À l'automne 2013, à la paroisse Sainte-Marie-du-Lac, visitez notre site www.maparoisse.info, et au printemps 2014 à la paroisse Saint-François-d'Assise, contactez Sr Lucie Germain au 450 473-9877.

Il y a préparation au baptême tout au long de l'année :
www.maparoisse.info, ou contactez 450 473-7377.

Pour le catéchuménat (baptême-confirmation-eucharistie) et **la confirmation des adultes**, visitez notre site www.maparoisse.info ou contactez 450 473-7377.

LA POPOTE ROULANTE FÊTE SON 25e ANNIVERSAIRE EN 2013!

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, La popote roulante est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offert à domicile aux personnes âgées de 55 ans et plus ou en perte d'autonomie.

Ces repas à prix modiques sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et vendredis. Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison.

Les repas, qui comprennent une soupe, un met principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût d'un repas est de 6 $.

Les demandes doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à Monsieur Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029.

Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :

- Être une personne âgée ou une personne en perte d'autonomie;
- Avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;
- Avoir peu de soutien de votre entourage ou en être privé.

25e anniversaire

Ceux d'entre vous qui aimeraient se joindre à l'équipe qui prépare les repas, ou en faire la livraison, peuvent exprimer leur intérêt en communiquant directement avec Monsieur Brunet.

50e anniversaire

SPORTS DE GLISSE : SKI et PLANCHE À NEIGE POUR TOUTE LA FAMILLE!

Le Club de ski Deux-Montagnes – Rive-Nord est un organisme à but non lucratif composé uniquement de parents bénévoles et dynamiques qui mettent tout en œuvre pour vous offrir des activités de glisse (ski et planche à neige) bien encadrées, pour le plaisir des amateurs de tous les âges.

Le club fête cette année son 50e anniversaire!
De nombreuses activités et évènements spéciaux sont au programme pour l'occasion.

Nous vous invitons à visiter notre site Internet pour connaître les dates d'inscription et la tarification.

Cette année encore, nous vous proposons plusieurs formules de façon à répondre à tous les goûts :

- Forfait avec ou sans transport
- Forfait avec ou sans leçon
- Forfait dans différentes montagnes

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 473-0641 ou écrivez-nous par courriel à : info@skideuxmontagnes.ca.

Faites une visite sur notre site Internet au : www.skideuxmontagnes.ca

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

Services en périnatalité et petite-enfance, ainsi que des activités ponctuelles. Les inscriptions se font en tout temps. Les bébés sont les bienvenus dans toutes nos activités.

HALTE-GARDERIE (0-6 ans) - Places disponibles!
Prix variant entre 4 $ et 6 $ de l'heure.
Ouvert du lundi au vendredi, demi-journées ou journées complètes

PRÉNATAL ET POUPONS
Rencontres prénatales (en français ou en anglais)
Ateliers de danse pré et postnatal
Bébé s'éveille
Ateliers de cuisine (collectives, pour bébé, allergies alimentaires)
Familles en action (poussette)
Je bouge avec bébé
Massage pour bébé (0 à 6 mois)
RCR/premiers soins poupons
Soigner avec le gros bons sens
Yoga (pré et postnatal)
Zumba et Zumba bébé

ENFANTS (2 ans +)
Atelier préscolaire « Les Petits Apprend-Tout » (3 à 5 ans)
Explo-danse (3 à 5 ans)

PARENT/ENFANT
Bébélitout (éveil à la lecture) (12 à 36 mois)
Les petits-explorateurs (18 à 36 mois)
Éveil aux sons et à la musique (2 à 4 ans)
Je bouge avec papa (2 à 12 ans)
Petits-Cuistots (3 à 6 ans)

Pour renseignements et coûts des activités:
450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org

Nous sommes situés au 509, chemin de la Grande-Côte, à Saint-Eustache.

Le Carrefour Péri-naissance et familial offre aux familles marthe-lacquoises des services et des activités ponctuelles en périnatalité et petite enfance. Les bébés peuvent accompagner les parents dans toutes les activités. Vous pouvez vous inscrire en tout temps

Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire

Sainte-Marthe-sur-le-Lac entreprend le virage de la viabilité hivernale

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a décidé, pour contrer l'augmentation en sel résiduel dans les lacs avoisinant la municipalité, de mettre de l'avant et d'intégrer une nouvelle approche en matière d'application et d'opération dans le cadre des travaux de déneigement et de déglaçage de son réseau routier.

Cette nouvelle façon de faire innovante s'intitule la « Viabilité hivernale ».

Il s'agit d'une approche qui favorise l'utilisation de nouvelles pratiques d'entretien hivernal plus responsables, plus scientifiques et plus écologiques sur le territoire marthelacquois. En effet, la mise en œuvre de la viabilité hivernale permet de trouver le juste équilibre entre les efforts de la Ville (l'entretien d'hiver) et les efforts d'adaptation des résidents. Elle conduit notamment à une réduction significative de l'emploi des sels de voirie qui est le but ultime recherché.

Ainsi, la Ville estime qu'il est impératif, dès à présent, de sensibiliser les automobilistes et les piétons quant au virage qu'elle souhaite entreprendre dès l'hiver prochain. Cette nouvelle approche, plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie, ne fait toutefois aucun compromis sur la sécurité des usagers de la route.

En résumé, ce concept nous rappelle que chaque citoyen vivant avec l'hiver a la responsabilité de s'adapter, en particulier en matière de conduite automobile. Il faut donc s'assurer de diminuer sa vitesse (de 50, 40, 30 et 20 km/h dépendamment des zones routières).

Le programme de viabilité hivernale activé par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a trois objectifs principaux : la réduction des effets néfastes de la glace et de la neige, la sécurité des usagers, ainsi que le maintien des transports et des activités quotidiennes. Le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire intervient donc pour assurer la surveillance, la prévention et la gestion des difficultés dues aux intempéries et met tout en place pour faire en sorte que les conditions hivernales ne créent aucun désagrément.

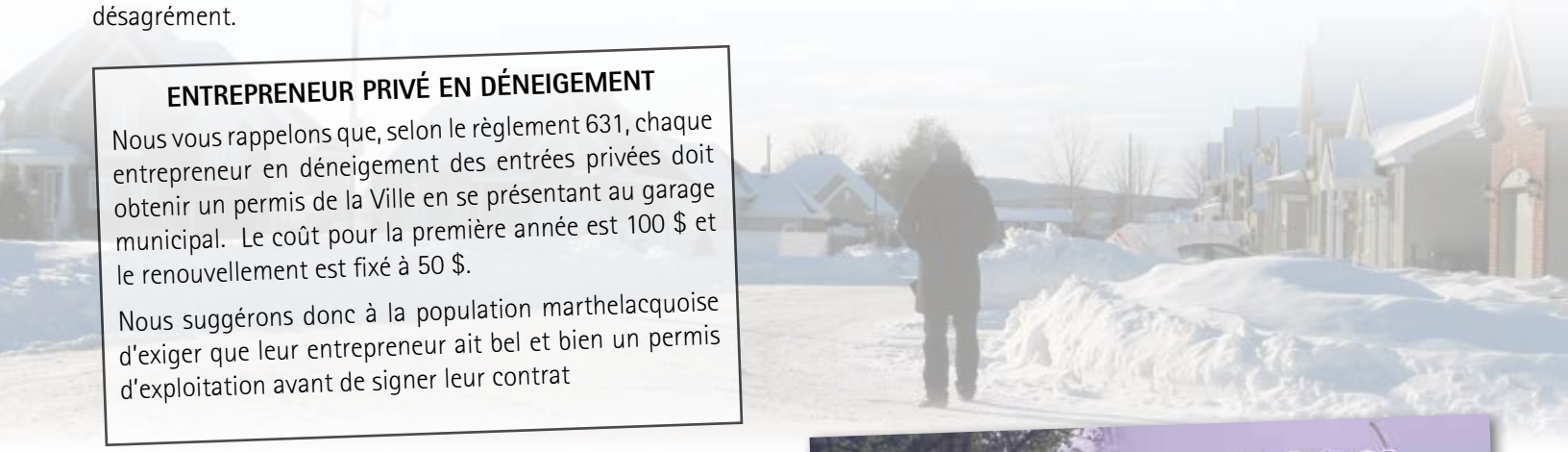

ENTREPRENEUR PRIVÉ EN DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons que, selon le règlement 631, chaque entrepreneur en déneigement des entrées privées doit obtenir un permis de la Ville en se présentant au garage municipal. Le coût pour la première année est 100 $ et le renouvellement est fixé à 50 $.

Nous suggérons donc à la population marthelacquoise d'exiger que leur entrepreneur ait bel et bien un permis d'exploitation avant de signer leur contrat

Une naissance, deux arbres

Le dimanche 20 octobre prochain aura lieu la remise des certificats aux parents d'enfants nés au cours de l'année 2013 et inscrits au programme Une naissance, deux arbres.

Chaque famille participante recevra un arbre, dans la semaine du 21 au 25 octobre 2013, parmi le pommetier Makamik, le lilas japonais et le tilleul Greenspire.

De plus, pour chaque arbre remis, la Ville plantera un arbre dans une placette ou un espace vert du territoire, ce qui contribuera à enrichir notre environnement de belle façon.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte spéciale de feuilles mortes aura lieu les lundis 21 et 28 octobre, ainsi que les 4, 11 et 18 novembre 2013.

Utilisez des sacs à ordures orange ou transparents, et placez-les en bordure de la rue la veille après 20 h ou avant 7 h le jour de la collecte. Ne mettez pas les feuilles mortes dans les bacs.

Vous pouvez également disposer gratuitement des feuilles mortes au garage municipal durant les heures d'ouverture du dépôt des matériaux secs. Un emplacement est réservé à cette fin.

Nouveau!

COMPOSTAGE

Le compostage à domicile vous intéresse?

Nous avons quelques composteurs disponibles au coût de 30 $.

Si vous désirez en acquérir un, vous n'avez qu'à communiquer au 450 623-5798, poste 111.

BACS ENDOMMAGÉS

Votre bac roulant de recyclage ou à ordures ménagères est endommagé?

Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble, avisez sans tarder le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire de la Ville, au 450 623-5798, poste 111.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les gros rebuts tels les matelas, les petits meubles, les sacs en surplus ou les autres menus objets seront ramassés le troisième mercredi de chaque mois. Vous devez les placer en bordure de la rue après 20 h la veille et avant 7 h, le jour de la collecte.

Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation, démolition ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes et ne peuvent également être déposés dans les bacs.

COLLECTE DES RDD ET DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyennes et ses citoyens à venir porter, gratuitement, leurs résidus domestiques dangereux (RDD), à l'occasion d'une collecte qui aura lieu le samedi 12 octobre prochain, au garage municipal, de 8 h à 16 h.

Ainsi, l'entreprise CRI Environnement recueillera les bonbonnes de propane vides, les contenants de peinture, les pesticides, les produits d'entretien de piscine, les huiles usées, la peinture, les piles, les batteries, les ampoules, les néons et autres résidus dont on ne peut disposer par les autres collectes ou par les réseaux d'égouts. Il est important de noter que les produits de nature agricole, commerciale et industrielle, de même que les médicaments et les pièces d'ordinateurs, ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, les citoyennes et les citoyens pourront profiter, lors de la collecte des RDD, d'un service gratuit de déchiquetage de documents personnels, comme les relevés bancaires, les relevés de cartes de crédit, les déclarations de revenus, les factures, ainsi que les cartes d'identité plastifiées. Il n'est pas nécessaire de retirer les trombones et les agrafes des documents destinés au déchiquetage.

L'entreprise chargée de cette opération, Shred-it – Montréal, tient à rassurer les personnes qui souhaitent faire déchiqueter des documents personnels : elle met en place des pratiques rigoureuses pour assurer la confidentialité. Ainsi, une fois déchiqueté, il sera impossible de reconstituer ou de recoller ces documents.

Une preuve de résidence sera exigée aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois qui se présenteront au garage municipal le 12 octobre. La mairesse, Me Sonia Paulus, et les membres du conseil municipal invitent la population à participer en grand nombre à la collecte des RDD, un geste qu'ils estiment essentiel pour protéger l'environnement et la qualité de vie.

Pour renseignements supplémentaires, vous pouvez nous joindre au 450 623-5798, poste 111.

Service de l'urbanisme

Abris temporaires

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale seulement, à compter du 15 octobre. Il doit obligatoirement être retiré avant le 15 avril de chaque année. Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire, mais les règles suivantes doivent être respectées :

- les abris d'auto temporaires ne doivent servir qu'à garer des véhicules automobiles ou à protéger les passages piétonniers;
- l'abri doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace;
- il sera installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pied) de l'emprise de la voie publique;
- sa hauteur ne doit jamais dépasser 3 m (10 pieds);
- dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pieds) du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien des rues si ces abris ne sont pas érigés conformément à la réglementation municipale applicable.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'urbanisme de la Ville, au 450 472-7310, poste 212, 216 ou 122.

Véhicules récréatifs et bateaux

Notez que, du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante, les véhicules récréatifs et bateaux de 9 mètres ou moins ne peuvent pas être stationnés dans la marge avant d'une propriété. Toutefois, ils peuvent être stationnés dans les cours arrière et latérales sans jamais dépasser le mur avant du bâtiment principal. Ils ne peuvent en aucun cas empiéter sur le terrain de votre voisin sans son autorisation.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 212, 216 ou 122.

Ou encore par écrit, à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Sécurité – incendie

LA SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Cette année, la 23e édition de la Semaine de la prévention des incendies, sous le thème « Sitôt averti, sitôt sorti! », aura lieu du 6 au 12 octobre et vous invite à augmenter vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie, en appliquant la formule suivante : Vérifiez l'avertisseur de fumée + Préparez un plan d'écacuation + Exercez-vous à évacuer.

Durant cette semaine, nous serons, entre autres, chez votre épicier Metro Plus de Sainte-Marthe-sur-le-Lac situé sur le boulevard des Promenades, le jeudi 11 octobre, entre 15 h et 19 h, afin d'y distribuer des dépliants et de répondre à vos questions.

LA GRANDE ÉVACUATION

Durant la Semaine de la prévention des incendies, participez à « La Grande Évacuation », le mercredi 9 octobre, à 19 h.

C'est un évènement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment.

D'ailleurs, faites votre plan d'évacuation et testez-le en famille. Le ministère de la Sécurité publique met à votre disposition différents outils et scénarios pour vous aider à préparer votre plan d'évacuation et le mettre en pratique.

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies/grande-evacuation.html

CHANGEMENT D'HEURE = CHANGEMENT DE PILES

Nous profitons du changement d'heure prévu dans la nuit du 2 au 3 novembre pour vous rappeler de changer la pile de vos avertisseurs de fumée.

FOYER ET CHEMINÉE

Nous désirons également vous rappeler que si vous avez un foyer (bois, granules, gaz) ou un garage, vous devez vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone. De plus, avant le début de la saison de chauffage, assurez-vous d'avoir fait ramoner votre cheminée. Si votre foyer est votre principale source de chauffage, il vous faudra prévoir plus d'un ramonage durant la saison.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner au 450 473-2730.

Service de police

À la veille de la Fête de l'Halloween, les agents de la section sociocommunautaire de votre Service de police iront rencontrer les jeunes dans les écoles primaires de la ville afin de les sensibiliser aux dangers potentiels qui hantent cette journée par ailleurs si palpitante.

Malgré tous les efforts des policiers, nos pirates, fantômes et princesses peuvent trop facilement oublier les règles de sécurité apprises lorsqu'ils sont distraits par leur costume et excités par toutes les friandises qu'ils récoltent.

Ainsi, pour faire en sorte que cette soirée ne tourne pas au cauchemar, nous vous invitons à réviser avec vos petits monstres ces quelques règles de sécurité si importantes le soir de l'Halloween, et ce, qu'ils soient accompagnés d'un adulte ou non :

- Porter un costume court avec des couleurs claires pour être visible auprès des automobilistes;
- Favoriser le maquillage au lieu du port d'un masque afin de ne pas obstruer son propre champ de vision;
- Allumer une lampe de poche et l'avoir à la main;
- Informer ses parents du trajet qui sera suivi;
- Sonner aux portes en groupe;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- Traverser les rues aux intersections;
- Refuser de s'approcher d'un véhicule;
- Vérifier avec ses parents les friandises reçues et en faire le tri avant de les déguster, puis jeter celles qui ne sont pas emballées.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Service du greffe :	poste 211
Service des communications et relations avec les citoyens :	poste 109
Service de l'urbanisme :	poste 120
Service des taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des loisirs et de la vie communautaire :	**poste 145**
Service des arts et de la culture :	**poste 145**

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798
POLICE RÉGIONALE	450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES	450 473-2730
URGENCES	911

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

PROCHAINE PARUTION : DÉCEMBRE 2013

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse j.juneau@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le 18 octobre 2013.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les évènements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Janik Juneau

Mise en page, révision des textes et infographie
Créations Gamma

Impression
Imprimerie BL litho Inc.

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 700 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac